

**Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la Charente**



ACCUEIL DES ÉLUS CHARENTAIS
Samedi 12 septembre 2020
La Couronne

1

L'établissement public

Les Centres de Gestion sont des établissements publics locaux à caractère administratif, créés dans chaque département, qui ont pour vocation de participer à la gestion des personnels territoriaux et au développement des ressources humaines des collectivités affiliées.



Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

- article 13 : institution des CDG
- articles 14 et 23 à 27 : compétences
- articles 15 à 22-1 : affiliations, financement...



Décret n°58-643 du 26 juin 1985 comporte l'ensemble des mesures d'application de la loi relative aux Centres de Gestion.

2

Le Conseil d'Administration

Les Centres de Gestion sont dirigés par un Conseil d'Administration composé d'élus locaux.

Pour le CDG16 :

- 18 élus représentant les communes affiliées
- 3 élus représentant les établissements publics affiliés
- 6 élus représentant les collectivités et établissements publics adhérents au socle commun de missions

Et autant
de
suppléants



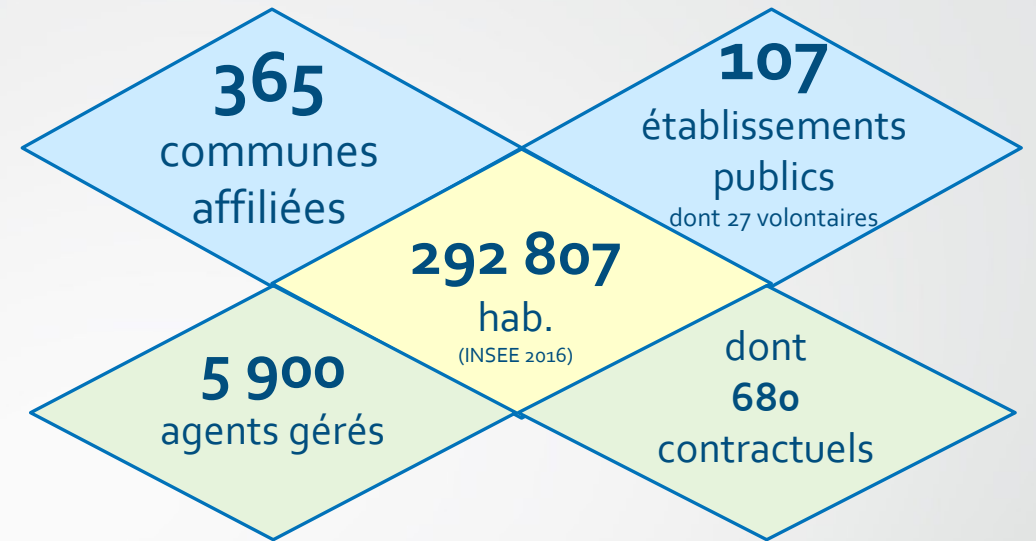
Président : M. Guy BRANCHUT

Elections : 23 octobre 2020

Vote par correspondance : **du 9 au 22 octobre**

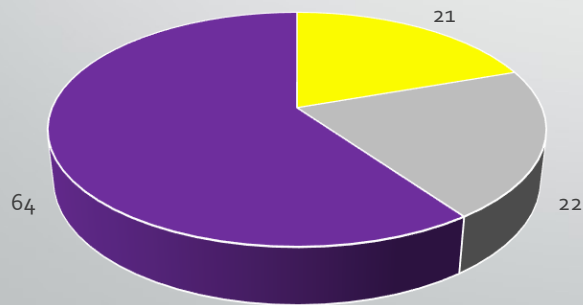


3 Les affiliations



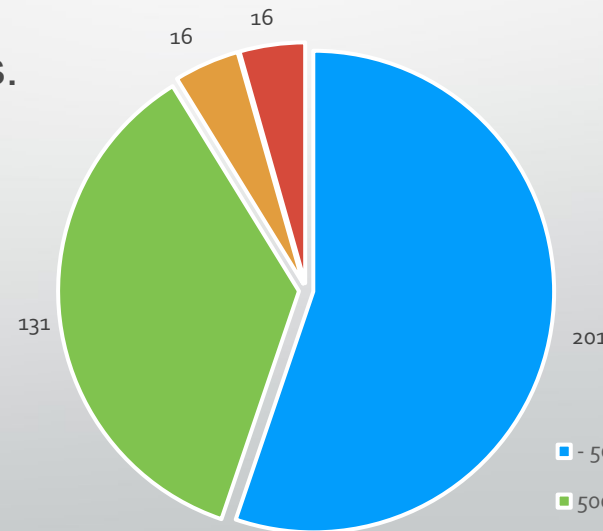
- Les communes et établissements publics qui emploient **moins de 350 fonctionnaires** (stagiaires ou titulaires) à temps complet **sont obligatoirement affiliés** au Centre de Gestion.

- L'affiliation est facultative pour les autres.



■ E.P.C.I ■ CCAS/C.I.A.S ■ Syndicats

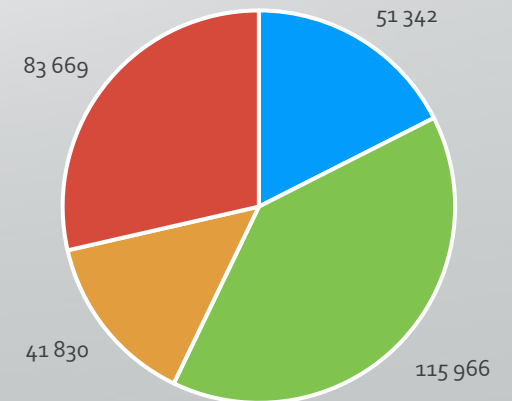
Nombre d'établissements publics



■ - 500 hab.
■ 500 - 2000 hab.
■ 2001 - 3500 hab.
■ + 3500 hab.

Nombre de communes / strate

Nombre d'habitants



4

Les missions obligatoires



- ENTRÉE DANS LA FONCTION PUBLIQUE ET MOBILITÉ

- Organisation des concours et examens professionnels
- Aide au recrutement et à la mobilité
- Aide au reclassement en cas d'inaptitude
- Information sur l'emploi public territorial
- Publicité des listes d'aptitude et de vacances d'emplois
- Prise en charge des F.M.P.E.

- DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DES AGENTS

- Tenue d'une copie des dossiers des agents et de la liste des fonctionnaires
- Secrétariat des instances médicales (Commission de réforme, comité médical)
- Fonctionnement des instances de dialogue social (CAP, CT, CHSCT, CCP)
- Etablissement des lignes directrices de gestion
- Assistance à la fiabilisation des comptes de droits en matière de retraite

- ASSISTANCE JURIDIQUE STATUTAIRE ET DÉONTOLOGIE

- DROIT SYNDICAL

- Calcul du crédit temps et remboursement des charges salariales afférentes à ce crédit d'heures.

5

Les services sur adhésion

- **Les contrats groupes négociés**

Assurance des risques statutaires
Protection Sociale Complémentaire



- **La santé de vos agents**

Médecine de prévention
Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
Prévention des risques professionnels

- **Recrutement – Remplacement – Renfort**
(Intérim / S.M.I.)



- **Paie à façon**

- **Diététique**

Les Contrats groupes négociés

Réunion d'information le
4/09 à Voeil-et-Giget

Assurance des risques statutaires

- Maladie ordinaire
- Congés longue maladie / longue durée
- CITIS (A.T./ maladie pro.) et frais médicaux
- Maternité
- Décès

Le nouveau contrat débute le **1^{er} janvier 2021**

Avec   pour 4 ans.

Pour les collectivités de -30 agents =
possibilité d'adhérer à tout moment

+ de 300
collectivité
adhérentes

Le Centre de Gestion assure la gestion et le suivi du contrat et des sinistres pour votre collectivité

Protection Sociale Complémentaire

2 conventions en cours :

- Santé (mutuelle)
- Prévoyance (maintien de salaire)



+ de 150
collectivité
adhérentes

Le contrat est en cours de renouvellement pour le
1^{er} janvier 2022

Pas d'adhésion possible en cours de contrat

➔ Saisine du C.T. très rapidement

➔ Délibération du Conseil habilitant le CDG (sans engagement)



Ordonnance attendue d'ici le mois de mars 2021

La Santé

10 746
agents suivis

Service de médecine
de prévention
(médecin du travail)

Une équipe
pluridisciplinaire
4 médecins
3 secrétaires médicales
1 psy. du travail – ergonome
1 préventeur

Cellule Prévention des
risques professionnels

- A.C.F.I.
- Audits
- Conseils

Cellule d'Insertion et de
Maintien dans l'Emploi
des Travailleurs Handicapés
(C.I.M.E.T.H.)

- Mobilisation du FIPHFP
pour le financement
- Conseils

64,90 €
/ agent



Recrutement – Remplacement – Renfort

A partir du 1^{er} janvier : offre de service renouvelée

Pour le recrutement d'un agent titulaire (emploi permanent) : 3 niveaux au choix

- ① **Participation au jury de recrutement**
- ② **Accompagnement de premier niveau** : fourniture grille d'entretien, participation au jury, rédaction du rapport, production de modèles.
- ③ **Accompagnement complet** : de l'aide à la rédaction de la fiche de poste et offre d'emploi, à la rédaction et l'envoi des courriers aux candidats non retenus et négociation salariale avec le candidat retenu.

Pour le recrutement d'un agent sur besoin ponctuel (remplacement, renfort)

- ① Vous accédez à un **portail de recherche de candidats** parmi le vivier constitué et vérifié par le service Emploi du CDG
- ② **Vous choisissez** le candidat parmi ceux proposés ou inscrivez votre propre candidat
- ③ **Nous portons** pour vous les obligations administratives du recrutement (vérification des conditions d'emploi, établissement du contrat, paye, certificat de travail, indemnité chômage...)
- ④ **Vous évaluez** la mission

Paie à façon



Le service comprend :

- La confection de la paie de l'ensemble des personnels et des élus
- La transmission par courriel :
 - des bulletins de salaires
 - du livre de paie
 - des états de charges diverses
 - du fichier PAYMEN (virement de salaires)
 - des éléments utiles au mandatement
 - des états de fin d'année
- Le transfert des données sociales (Uniquement pour les agents et intervenants payés sur l'année écoulée).

6 € / bulletin

La diététique

Une diététicienne D.E. conseille vos services de restauration collective (EHPAD, scolaires) en matière de **nutrition et d'hygiène alimentaire.**

Adhésion annuelle

- Renseignements téléphoniques et réponses aux questions écrites
- Envoi d'un bulletin semestriel (actualité législative, conseils en diététique)
- 1/2 journée d'information organisée au CDG
- Accès à une documentation pouvant être diffusée (affiches, plaquettes informatives, outils pratiques...)

65 €

Prestations à la carte



- Validation des menus
- Elaboration de menus spécifiques
- Participation ou animation de réunions (C° des menus...)
- Appui à la réalisation du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS)

6 Le budget

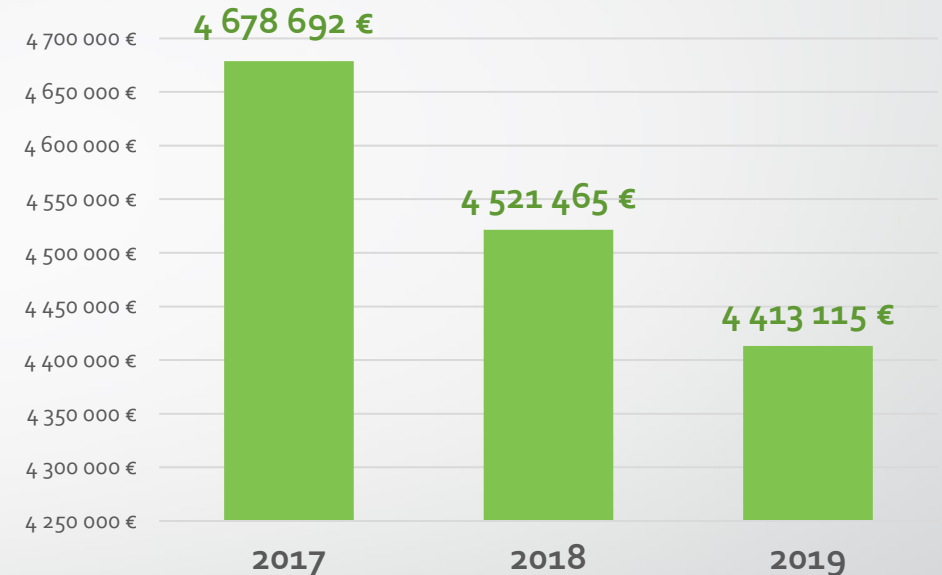
Recettes de fonctionnement (2019)

- Cotisation obligatoire (0,8%) :	20,8%
- Cotisation additionnelle (0,09%) :	2,3%
- Remb. personnel mise à dispo :	44,3%
- Produits des services :	23,4%
- Divers (loyers, FCTVA,...) :	9,1%

33 agents

		11 cat. A
		5 cat. B
		17 cat. C

Dépenses de fonctionnement



Charges de personnel (2019)

3,6 M€ dont 1,7 M€ pour le CDG
38% des dépenses réelles

7

Dans les mois qui viennent...

- **Poursuite des réunions d'information** (Lignes Directrices de Gestion, Loi TFP, Déontologie, actualité statutaire, ...)



- **Mise en place des télé-déclarations des masses salariales et gestion dématérialisée des cotisations**



- **Expérimentation d'un portail numérique permettant la consultation puis le partage des données Carrières des agents** (projets d'arrêtés, simulations avancements, ...)

- **Expérimentation d'un service de Conseil en organisation**

- ...

8 Rester en contact

www.cdg16.fr

cdg16@cdg16.fr



Maison des Communes
30 rue Denis Papin
ANGOULÊME

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et
de 14h00 à 16h30 ou sur RDV

Tous les mois (sauf juillet-août), par mail :

- Actualité statutaire
- Actualité du CDG 16
- Notes d'information, juridique...

Régulièrement :

- des réunions d'informations (actualité statutaire, retraite, loi TFP, PSC...)
- des réunions de sensibilisation : prévention des risques, santé au travail

Tous les jours : 05.45.69.70.02



MERCI
pour votre attention

